

En 2012, je soutiens l'Eglise et sa mission !

Je verse la somme de : €

Par chèque
(à l'ordre de l'Association Diocésaine de Cambrai)

En espèces

Je choisis
le **prélèvement automatique**
et je remplis le verso de ce bulletin



Je peux aussi faire un don en ligne sur :
www.denierchti.fr

Si en tant que donateur habituel, j'ai déjà reçu un courrier personnel, je ne tiens pas compte de cet appel, mais j'en fais profiter des personnes de ma connaissance.

Comment donner ?

Merci d'adresser votre contribution à l'aide de l'enveloppe jointe.

Vous recevrez un reçu fiscal au plus tard le 10 février 2013, qui vous permettra de bénéficier des déductions en vigueur si vous êtes imposable.

Combien donner ?

L'Eglise conseille de donner l'équivalent d'une ou deux journées de travail chaque année mais le montant de votre participation relève d'un choix personnel et de la situation financière de chacun.
Tout don est précieux !

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code Postal : Ville :

E-mail (facultatif) :

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.